

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL

SAISON 2022-2023

(Programme provisoire)

Rappel des nouvelles catégories
pour la nouvelle olympiade

Anciennes catégories 2015-2016 et avant										
	Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors	
	1 ^{ère} année	2 ^e année	1 ^{ère} année	2 ^e année	1 ^{ère} année	2 ^e année	1 ^{ère} année	2 ^e année	1 ^{ère} année	2 ^e année
Ages	10 et -	11	12	13	14	15	16	17	18	19 et +

Nouvelles catégories 2016-2017 et après										
Ages	10 et -	11	12	13	14	15	16	17	18	19 et +
Filles	Avenirs	Jeunes			Juniors				Seniors	
Garçons	Avenirs		Jeunes			Juniors				Seniors

			Jusqu'en décembre 2022 :	A partir de janvier 2023 :
Avenirs 1	Filles	6/9 ans	2015-2013	2016-2014
	Garçons	6/10 ans	2015-2012	2016-2013
Avenirs 2	Filles	10 ans	2012	2013
	Garçons	11 ans	2011	2012
Jeunes 1	Filles	11 ans	2011	2012
	Garçons	12 ans	2010	2011
Jeunes 2	Filles	12 ans	2010	2011
	Garçons	13 ans	2009	2010
Jeunes 3	Filles	13 ans	2009	2010
	Garçons	14 ans	2008	2009
Juniors 1	Filles	14/15 ans	2008-2007	2009-2008
	Garçons	15/16 ans	2007-2006	2008-2007
Juniors 2	Filles	16/17 ans	2006-2005	2007-2006
	Garçons	17/18 ans	2005-2004	2006-2005
Seniors	Filles	18 ans et +	2004 et avant	2005 et avant
	Garçons	19 ans et +	2003 et avant	2004 et avant

Suivi des Révisions

Version 1 du 10 septembre 2022

- Première diffusion

Version 2 du 25 septembre 2022

- Les interclubs départementaux se dérouleront à Fleury-les-Aubrais.

Version 3 du 06 novembre 2022

- Programme provisoire jusqu'à juin, en attendant les informations de la fédération concernant les nouvelles catégories prévues pour les avenir/jeunes.
- Ajout du nouveau règlement des officiels mis en place à partir de janvier 2023 (voir Annexe 2).



Critérium d'Automne

Bassin : **25m** Couloirs : **5**

Date	Dimanche 9 Octobre 2022	
Lieu	GIEN	
Ouverture des portes	8H30	13H30
Début des épreuves	9H45	14H30
Programme	<p>400m NL Dames 200m Papillon Messieurs 100m Papillon Dames 100m Dos Messieurs 200m Dos Dames 200m Brasse Messieurs 100m Brasse Dames 100m NL Messieurs 200m NL Dames 200m 4 Nages Messieurs 100m 4 Nages Dames</p>	<p>400m NL Messieurs 200m Papillon Dames 100m Papillon Messieurs 100m Dos Dames 200m Dos Messieurs 200m Brasse Dames 100m Brasse Messieurs 100m NL Dames 200m NL Messieurs 200m 4 Nages Dames 100m 4 Nages Messieurs</p>

Engagements sur Extranat avant le mercredi 05 Octobre 2022 23h59.

Règlement de la compétition

Compétition réservée aux nageurs des catégories Juniors et Séniors.

Chaque nageur peut participer à 3 épreuves par réunion.

Les 3 premiers par catégorie (Juniors 1 / Juniors 2 / Seniors) et par épreuve seront récompensés.

Chaque club est invité à participer à l'organisation de la compétition avec ses officiels



Championnats Départementaux Hiver

Bassin : **25m** Couloirs : **6**

Date	Vendredi 11 Novembre 2022		Samedi 12 Novembre 2022		Dimanche 13 Novembre 2022	
Lieu	SARAN					
Ouverture des portes	13H15	7H30	13H15	7H30	13H15	
Début des épreuves	14H30	9H00	14H30	9H00	14H30	
Programme	200 NL	400 NL	100 4N (Finales)	100 Dos	50 Br (Finales)	
	100 Br	100 Pap	100 Pap (Finales)	200 Br	100 NL (Finales)	
	200 Pap	200 Dos	50 dos (Finales)	50 Pap	100 Dos (Finales)	
	100 4N	50 Br	100 Br (Finales)	200 4N	50 Pap (Finales)	
	50 Dos	50 NL	400 4N	100 NL	800 NL	
	1500 NL		50 NL (Finales)			

Engagements sur Extranat avant le mardi 8 Novembre 2022 23h59.

Règlement de la compétition

Compétition réservée aux nageurs des catégories Juniors & Séniors.

Les nageurs Jeunes respectant la grille de temps en Annexe 1 peuvent participer et prétendre aux récompenses de la catégorie Juniors 1.

Sur 800 NL et 1500 NL, les séries pourront être doublées en fonction du nombre d'engagements.

Les séries seront nagées toutes catégories confondues.

Epreuves de 50 / 100 : Finales A (Toutes catégories) - Finale B (Juniors 2 & Seniors) - Finale C (Jeunes & Juniors 1).

Epreuves 200 / 400 NL / 400m 4 Nages / 800 NL / 1500 NL : classement direct au temps des séries.

Classements et récompenses par catégories (Jeunes/Juniors 1- Juniors 2 - Seniors).

Compétition qualificative pour les compétitions Régionales.



Championnats Interclubs

Bassin : 25m Couloirs : 6

Date	Samedi 19 Novembre 2022	
Lieu	FLEURY-LES-AUBRAIS	
Ouverture des portes	7H30	13H15
Début des épreuves	9H00	14H30
Programme	<p>10X50m NL Dames 10X50m NL Messieurs 100m Dos Dames 200m Dos Messieurs 100m Brasse Dames 200m Brasse Messieurs 100m NL Dames 400m NL Messieurs 100m Papillon Dames 200m Papillon Messieurs 100m 4 Nages Dames 200m 4 Nages Messieurs Course des remplaçants (100 4 Nages) Pause 15' 4X200m NL Dames</p>	<p>4X200m NL Messieurs 200m Dos Dames 100m Dos Messieurs 200m Brasse Dames 100m Brasse Messieurs 400m NL Dames 100m NL Messieurs 200m Papillon Dames 100m Papillon Messieurs 200m 4 Nages Dames 100m 4 Nages Messieurs Pause 15' 4X100m 4 Nages Dames 4X100m 4 Nages Messieurs</p>

Engagements sur Extranat avant le mercredi 16 Novembre 2022 23h59.

Règlement de la compétition

Pour être classée, une équipe doit comporter 10 nageurs et obligatoirement participer à toutes les épreuves. Chaque nageur doit participer à une épreuve individuelle et au relais 10x50m N.L.

Une deuxième équipe pourra être constituée et engagée si la première équipe est au complet.

Le classement s'effectue à l'addition des points à la table de cotation fédérale, la cotation des relais ne sera pas doublée.

Les 3 premières équipes filles et garçons seront récompensées.

Chaque club est invité à participer à l'organisation de la compétition avec ses officiels



Meeting Avenirs-Jeunes du Loiret #4



**Dimanche 27
novembre 2022**

**Filles : 13 ans et -
Garçons : 14 ans et -**



Piscine de Saran (45)



**Bassin 25m de 6 couloirs
Bassin de récupération**

Piscine La Grande Planche - 146 rue Maurice Claret - 45770 SARAN

Récompenses aux 3 premiers de chaque épreuve par catégorie

Pour chaque épreuve, le nageur le plus rapide de la 1^{ère} série s'installera sur un trône. Il sera remplacé à chaque fois par un éventuel nageur plus rapide lors des séries suivantes.

Qualificatif pour les Championnats de France Jeunes 2023

Dimanche matin	Dimanche après-midi
OP 08h00 - DE 09h30	OP 14h00 - DE 15h00
50 m Papillon Avenirs 100 m Papillon Jeunes 50 m Dos Avenirs 100 m Dos Jeunes 100 m 4 Nages Avenirs ---- Relais 4x50 NL mixte Jeunes	100 m Brasse Jeunes 50 m Brasse Avenirs 100 m N.L. Jeunes 50 m N.L. Avenirs 200 m 4 Nages Jeunes ---- Relais 4x50 NL mixte Avenirs

- Relais mixtes : obligatoirement composés de 2 filles et 2 garçons
- Catégories individuelles : Avenirs 1 - Avenirs 2 - Jeunes 1 - Jeunes 2 - Jeunes 3
- Catégories relais : Avenirs & Jeunes
- Horaires susceptibles de modification selon les engagements
- Tarif des engagements : 5 € par course individuelle / 5 € par relais

Engagements Extranat jusqu'au mercredi 23 novembre 23h59

Contact : ffn.loiret@gmail.com – 06 48 73 83 53



MEETING MAITRES DU LOIRET #5



Samedi 10 Décembre 2022

Piscine d'Olivet l'Inox

Bassin de 25m - 8 couloirs

Bassin de récupération



ffn.loiret@gmail.com / 06 32 09 16 63

Programme

Samedi matin OP 7H15 – DE 9h	Samedi après-midi OP 13H45 – DE 15h
400 Nage Libre	200 Nage Libre
50 Brasse	50 Dos
400 4 Nages	100 Papillon
50 Papillon	100 Brasse
100 Dos	200 4 Nages
100 Nage libre	200 Dos
200 Brasse	50 Nage libre
100 4 Nages	200 Papillon
800 Nage Libre	1500 Nage Libre

Nota : Horaires susceptibles de modification en fonction des engagements.
Les épreuves 800 NL et 1500 NL pourront être doublées si besoin.

Règlement

Récompenses :

- ❖ aux trois premiers par épreuve, selon la table de cotation avec prise en compte du coefficient de rajeunissement
- ❖ pour le nageur et la nageuse ayant réalisé la course avec le plus grand nombre de points à la table de cotation
- ❖ au vainqueur en Dames & Hommes (Somme des points) du **Combiné** : Les quatre 50 m & 100 4 Ng (Participation obligatoire aux 5 courses)
- ❖ au vainqueur en Dames & Hommes (Somme des points) du **Challenge Spécialité** (Participation aux 50-100-200 dans la même nage, quelle que soit la nage)
- ❖ pour les clubs les plus représentés

Compétition accessible aux nageurs de la catégorie C0

Meeting qualificatif pour les Championnats de France Maîtres 2023

Tarif : 5 € par engagement / Inscriptions Extranat jusqu'au mercredi 07 décembre



Journée de District 1

Bassin : **25m** Couloirs : **5**

Date	Dimanche 22 Janvier 2023	
Lieu	PITHIVIERS	
Ouverture des portes	7H30	13H30
Début des épreuves	8H45	14H45
Programme	400 NL D/M 50 Dos D/M 25 NL Avenirs 100 Papillon D/M 200 NL D/M 25 Br Avenir 400 4N D/M	1500 NL D/M 25 Dos Avenirs 100 Brasse D/M 200 Dos D/M 25 Pap Avenirs 50 NL D/M 800 NL D/M

Engagements sur Extranat avant le mercredi 18 janvier 2023 23h59.

Objectif

- Proposer un circuit de compétition attractif aux nageurs de niveau départemental et régional.
- Permettre aux nageurs de niveau départemental de se qualifier au niveau régional.

Règlement

Compétition ouverte aux nageurs Juniors & Seniors **uniquement sur les épreuves ne leur permettant pas un accès à un niveau régional ou plus.**

3 épreuves maximum par réunion.

Organisation

Le club d'accueil participe à l'organisation de la compétition.

Les 3 premiers par catégorie (Juniors 1 / Juniors 2 - Seniors) et par épreuve seront récompensés.

Chaque club devra fournir :

- Un officiel par club pour chaque nageur dès le premier inscrit.
- Deux officiels entre 5 et 9 nageurs dont au moins un juge.
- Trois officiels dont au moins un juge à partir de 10 nageurs.
- Quatre officiels dont au moins 2 juges pour 20 nageurs.



**Compétition
Avenirs/Benjamins
Plot 1 (à confirmer)**

Bassin : **25m** Couloirs : **5**

Date	Dimanche 22 Janvier 2023	
Lieu	PITHIVIERS	
Ouverture des portes	7H30	13H30
Début des épreuves	8H45	14H45
Programme	400 NL D/M 50 Dos D/M 25 NL Avenirs 100 Papillon D/M 200 NL D/M 25 Br Avenir 400 4N D/M	1500 NL D/M 25 Dos Avenirs 100 Brasse D/M 200 Dos D/M 25 Pap Avenirs 50 NL D/M 800 NL D/M

Engagements sur Extranat avant le mercredi 18 janvier 2023 23h59.

En attente d'informations de la fédération concernant les nouvelles catégories.



Journée de District 2

Bassin : **25m** Couloirs : **6**

Date	Dimanche 5 mars 2023 (à confirmer)	
Lieu	FLEURY-LES-AUBRAIS	
Ouverture des portes	7H30	13H30
Début des épreuves	8H45	14H45
Programme	800 NL D/M 200 4 Nages D/M 25 Br Avenirs 50 Papillon D/M 100 Dos D/M 25 NL Avenirs 200 Brasse D/M	1500 NL D/M 100 4 Nages D/M 25 Dos Avenirs 200 Papillon D/M 50 Brasse D/M 25 Pap Avenirs 100 NL D/M 400 4N D/M

Engagements sur Extranat avant le mercredi 1^{er} mars 2023 23h59.

Objectif

- Proposer un circuit de compétition attractif aux nageurs de niveau départemental et régional.
- Permettre aux nageurs de niveau départemental de se qualifier au niveau régional.

Règlement

Compétition ouverte aux nageurs Juniors & Seniors **uniquement sur les épreuves ne leur permettant pas un accès à un niveau régional ou plus.**

3 courses max par réunion

Organisation

Le club d'accueil participe à l'organisation de la compétition.

Les 3 premiers par catégorie (Juniors 1 / Juniors 2-Seniors) et par épreuve seront récompensés.

Chaque club devra fournir :

- Un officiel par club pour chaque nageur dès le premier inscrit.
- Deux officiels entre 5 et 9 nageurs dont au moins un juge.
- Trois officiels dont au moins un juge à partir de 10 nageurs.
- Quatre officiels dont au moins 2 juges pour 20 nageurs.



**Compétition
Avenirs/Benjamins
Plot 2 (à confirmer)**

Bassin : 25m Couloirs : 6

Date	Dimanche 5 mars 2023 (à confirmer)	
Lieu	FLEURY-LES-AUBRAIS	
Ouverture des portes	7H30	13H30
Début des épreuves	8H45	14H45
Programme	800 NL D/M 200 4 Nages D/M 25 Br Avenirs 50 Papillon D/M 100 Dos D/M 25 NL Avenirs 200 Brasse D/M	1500 NL D/M 100 4 Nages D/M 25 Dos Avenirs 200 Papillon D/M 50 Brasse D/M 25 Pap Avenirs 100 NL D/M 400 4N D/M

Engagements sur Extranat avant le mercredi 1^{er} mars 2023 23h59.

En attente d'informations de la fédération concernant les nouvelles catégories.



**Compétition
Avenirs/Benjamins
Plot 3 (à confirmer)**

Bassin : 25m Couloirs : 8

Date	Dimanche 9 avril 2023 (à confirmer)	
Lieu	OLIVET	
Ouverture des portes	8H00	13H30
Début des épreuves	9H00	14H15
Programme	400 NL D 200 4 Nages M 50 Papillon D/M 25 Dos Avenirs 100 Dos D/M 200 Brasse D/M 100 NL D/M 25 Pap Avenirs 200 Papillon D/M 50 Brasse D/M 100 4 Nages D Avenirs	400 NL M 200 4 Nages D 50 Dos M/D 25 Br Avenirs 100 Papillon M/D 200 NL M/D 100 Brasse M/D 25 NL Avenirs 200 Dos M/D 50 NL M/D 100 4 Nages M Avenirs

Engagements sur Extranat avant le mercredi 5 avril 2023 23h59.

En attente d'informations de la fédération concernant les nouvelles catégories.

MEETING 45

6-7 MAI 2023

A CONFIRMER

MEETING 45

6-7 MAI 2023

A CONFIRMER



Regroupement départemental

Samedi 13 Mai 2023

**10h à 12h : Complexe Nautique de La Source (Orléans)
Bassin sportif (25m)**

Après-midi : Activité à définir



Coupe du Loiret

Finale Départementale Parcours Avenirs-Jeunes

Bassin : **25m** Couloirs : **5**

Date	Dimanche 18 Juin 2023	
Lieu	BEAUGENCY	
Ouverture des portes	8H30	13H30
Début des épreuves	9H30	14H30
Programme	200 NL	100 4 Ng
	50 Papillon	50 Brasse
	50 Dos	50 NL

Engagements sur Extranat avant le mercredi 14 Juin 2023 23h59.

Compétition ouverte aux Juniors, Seniors, ainsi qu'aux Avenirs et Jeunes non qualifiés sur les finales nationales et régionales du Parcours Avenirs-Jeunes.

Catégories

Avenirs 1 Filles : 2014 et après / Garçons : 2013 et après

Avenirs 2 Filles : 2013 / Garçons : 2012

Jeunes 1 Filles : 2012 / Garçons : 2011

Jeunes 2 Filles : 2011 / Garçons : 2010

Jeunes 3 Filles : 2010 / Garçons 2009

Juniors 1 Filles : 2009-2008 / Garçons : 2008-2007

Juniors 2 Filles : 2006-2007 / Garçons : 2006-2005

Seniors Filles : 2005 et avant / Garçons : 2004 et avant

Règlement

Classement général sur l'ensemble des 6 épreuves.

Récompenses

Aux 3 meilleurs par catégorie à l'addition des points sur les 6 épreuves.

Chaque club est invité à participer à l'organisation de la compétition avec ses officiels

ANNEXE 1

Grille d'accès aux championnats départementaux pour les catégories jeunes

Les temps sont à réaliser tous bassins.

Dames Jeunes	Epreuves	Messieurs Jeunes
00:34,15	50 NL	00:30,85
01:16,31	100 NL	01:07,79
02:44,56	200 NL	02:30,04
05:47,32	400 NL	05:14,80
11:58,07	800 NL	10:57,17
22:49,44	1500 NL	21:03,10
00:39,21	50 Dos	00:34,79
01:25,22	100 Dos	01:15,59
03:04,08	200 Dos	02:44,24
00:44,54	50 Br	00:40,23
01:37,15	100 Br	01:28,57
03:26,03	200 Br	03:13,81
00:37,87	50 Pap	00:33,46
01:24,95	100 Pap	01:14,71
03:23,88	200 Pap	03:05,71
01:29,61	100 4N	01:21,99
03:06,78	200 4N	02:49,93
06:36,00	400 4N	06:01,10

ANNEXE 2

Règles Officiels CD45

Suite à de nombreuses compétitions sans officiels et à une gestion de plus en plus difficile des compétitions, mobilisant de plus en plus souvent les membres du comité en présence et en densification des tâches, le CD45 a décidé de rappeler certains points réglementaires et de mettre en place une politique clarifiée des officiels dans le département du Loiret :

- Officiels actifs : sont considérés comme « officiels » les chronométreurs ayant effectué sur l'année 4 réunions et les juges ayant effectué 8 réunions. Cette règle respectant le règlement natation course sera prise en compte à partir de la saison 2022-2023 pour la comptabilisation des officiels dans le cadre de la demande de subvention départementale. Pour la saison 2021-2022 seront comptabilisés les officiels ayant officié en tant que titulaire sur cette saison à au moins une réunion. Pour la saison 2020-2021, suite au Covid, nous avons pris en compte la présence à au moins une réunion sur les 3 dernières années.
- Chaque club déclare ses officiels. Il appartient à ce dernier de mettre à jour son vivier en fonction de l'évolution de ses adhérents.
Le comité indique les formations et les recyclages aux clubs qui transmet l'information à ses licenciés (officiels ou futurs officiels). Les formations au niveau « supérieur » et les recyclages sont transmis en parallèle par le comité aux officiels de sa juridiction afin de permettre à tous de se former.
Le comité n'est pas responsable de l'inscription ou non d'un licencié à une session, ni de la présence de ce dernier aux compétitions, l'officiel n'est pas licencié au Comité.
- Dans le cas où un club n'aura pas mis à jour ses officiels en supprimant ses officiels inactifs, le CD45 mettra d'office à jour le fichier afin de permettre à tous une meilleure visibilité. L'officiel désactivé sera obligé de refaire sa formation.
- Pour les officiels stagiaires, il convient, pour être considéré comme officiel, avoir officié au plus tard l'année suivant l'obtention de son titre sur une réunion (hors Stage). Le comité a organisé et continuera à organiser des sessions de formation de chrono lors des compétitions afin de permettre à chaque club de trouver des officiels auprès de licenciés et de parents. Les stagiaires validant leurs formations n'officieront pas tous par la suite, il est pour cela important de mettre à jour les fichiers afin de présenter un listing sincère et exploitable.
- Le comité 45 organise les compétitions selon le programme départemental établi par la commission des entraîneurs. Une partie des compétitions s'inscrit dans le programme fédéral, une autre partie est établie sur proposition de la commission et validation du CD45 (nombre des challenges par exemple, réalisation des districts...): ce sont des compétitions non-obligatoires qui pourraient être supprimées par le CD45 en cas d'inscriptions insuffisantes de nageurs et en cas d'un nombre insuffisant d'officiels inscrits en amont.
- Il est rappelé que le comité 45 a décidé en 2017 une politique tarifaire favorable aux clubs. Les tarifs des engagements hors meeting 45 restent bas et inchangés depuis 2017. Le comité a pris en charge les frais du collectif jeunes sur la saison 2021-2022. Un reversement de 10% pour chaque compétition est appliquée pour chaque club ayant au moins un licencié dans le CD45 y compris si le membre n'est pas présent. Depuis la mise en place de cette règle, le reversement a été appliquée même si les clubs n'ont pas

respecté cette règle. Le CD45 n'ayant pas statué sur le non-versement en cas de manquement à la règle et voulant continuer à valoriser les efforts des clubs jouant le jeu, il ne sera pas procédé à sa suppression. Ce point a été clarifié sur la saison 2021-2022 lors des réunions du comité directeur. Le programme de présence des membres du CD45 aux compétitions est joint au bulletin du CD45 (compte rendu), il appartient au club de prendre ses dispositions. En cas de présence de plusieurs membres d'un même club dans le staff du comité, un seul de ces membres est compté comme comité, les autres sont comptés comme officiels clubs afin de ne pas pénaliser le club.

- Suite à des compétitions trop nombreuses avec un nombre d'officiel insuffisant pour organiser correctement les compétitions et des compétitions où le comité a dû gérer les compétitions et officier en même temps. Le comité ne peut plus se contenter d'indiquer que chaque club doit participer avec ses officiels et décide à compter de la saison 2022-2023 la mise en place d'un quota et de pénalités en cas de non-respect des règles établies.

A compter de la saison 2022-2023, les règles suivantes devront être respectées :

- **Un officiel par club pour chaque nageur dès le premier inscrit.**
- **Deux officiels entre 5 et 9 nageurs dont au moins un juge.**
- **Trois officiels dont au moins un juge à partir de 10 nageurs.**
- **Quatre officiels dont au moins 2 juges pour 20 nageurs.**
- Les officiels, dès validation de l'obtention de leur titre, ont accès à leur espace « *Extranat officiel* ». Sur ce dernier, il est important de s'inscrire pour les compétitions. Pour les compétitions non- obligatoires (hors programme fédéral), ils devront impérativement s'inscrire. Le club peut aussi les inscrire pour la journée complète.
- Le comité a validé les pénalités et les majorations suivantes :

Pour chaque officiel manquant par réunion une pénalité de 25 € sera appliquée. Une pénalité de 20 € par réunion sera appliquée en cas d'absence d'un juge prévu par les quotas. Cette dernière majoration sera appliquée après les sessions de formations juges prévus avant fin 2022.

Une majoration de 10 € sera appliquée pour chaque non-inscription sur les compétitions non obligatoires et un montant de 10 € pour non-présence de l'officiel inscrit.

Les pénalités et majorations seront inscrites sur les factures récapitulatives établies par le CD45. Le non-paiement des factures exposera le club au refus d'inscription sur toutes les compétitions à venir.

Le comité regrette de devoir mettre en place un fonctionnement si punitif, mais ne peut plus continuer sur des dysfonctionnements trop récurrents depuis ses dernières années. Les membres sont des bénévoles et sont de plus en plus sollicités sur les compétitions. Les clubs ont aussi des bénévoles nécessitant d'être mobilisés sur des tâches spécifiques. Pour cela, un allègement des tâches revenant aux clubs a déjà été effectué par le comité 45 (pour mémoire l'informatique était initialement gérée par le club et non pas par le comité et un officiel A juge arbitre devait être issu du club pour les compétitions sur place). Le comité 45 étant composé d'une dizaine de membres seulement, le comité ne doit pas pallier le manque d'officiels : les officiels restent à la charge des clubs.